
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Extrait du registre des Arrêtés du Département

ARRÊTÉ MODIFICATIF

N°A14A0005 du 29 Juillet 2014

**OBJET : Modification de la composition
de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF)**

~~~~~  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL**

- VU la loi du 10 août 1871,
- VU la loi du 2 mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- VU le titre II du Livre 1<sup>er</sup> du code rural et notamment les articles L.121.8 et suivants, et R.121.7 et suivants,
- VU le décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958, relative à l'organisation judiciaire et fixant le siège des juridictions,
- VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général du 24 juillet 2006, déposée et publiée le 31 juillet 2006, relative à l'institution et à la constitution de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier,
- VU l'arrêté n° 06 – 553 du 25 octobre 2006 constituant la Commission Départementale d'Aménagement Foncier,
- VU l'arrêté modificatif N° 06–573 du 16 novembre 2006, l'arrêté modificatif N° 07–339 du 07 juin 2007, l'arrêté modificatif N° 07–479 du 14 septembre 2007, l'arrêté modificatif N° 08–596 du 24 octobre 2008, l'arrêté modificatif N° 09–038 du 25 février 2009, l'arrêté modificatif N° 10-569 du 05 novembre 2010, l'arrêté modificatif N° 13-016 du 15 janvier 2013, l'arrêté modificatif N° A013A0002 du 08 octobre 2013, l'arrêté modificatif N° A13A0003 du 12 novembre 2013, et l'arrêté N° A14A0004 du 18 Juillet 2014.
- SUR proposition du Directeur Général des Services du Département,

**- ARRETE -**

**Suite à une erreur de retranscription dans l'arrêté modificatif n° A14A0004, concernant la personne qualifiée nommée par le Conseil Général et représentant le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, Monsieur Jean Marie Malgouyres régulièrement nommé reste titulaire (et non Monsieur Michel Longuet).**

**Article 1 :** La Composition de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF) de l'Aveyron est ainsi confirmée :

❖ **Personne qualifiée :**

- titulaire :
  - **Monsieur Jean Marie MALGOUYRES** – Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aveyron

**Article 4 :** Monsieur le Directeur Général des services du Département, Monsieur le Président de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du Département.

Fait à Rodez, le **29 JUIL. 2014**

**Le Président du Conseil Général  
Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général**

  
**Alain PORTELLI**